

AMBILLY

Gratifieria : un marché gratuit où chacun amène ce qu'il veut

L'édition de la Gratifieria se déroulera samedi 5 octobre de 10 h à 18 h à la Halle en Verre. La Gratifieria, c'est un marché 100 % gratuit, où chacun peut apporter tout ce dont il n'a plus besoin et repartir avec ce qui lui fait plaisir. On peut déposer des objets peu encombrants et en bon état et des vêtements propres et en bon état (vêtements, chaussures, accessoires, jouets, puériculture, petits appareils électroniques et électroménagers, outils, livres, etc.). Les membres de l'organisation se réservent le droit de refuser des objets qui ne répondraient pas aux critères fixés. Non accessible aux brocanteurs et autres professionnels de la vente.



L'important, le partage et l'échange. Photo Le DL/G.T.

ANNEMASSE

Gala de danse Laurence Ehly : les 4 et 5 octobre à l'auditorium

Annemasse Danse et l'école Laurence Ehly organisent vendredi 4 octobre à 19h30 et samedi 5 octobre à 17h à l'auditorium du Perrier, son traditionnel gala de danse. Cette année, "Peter Pan et la Pierre de Lune" (un spectacle initialement prévu à Château Rouge le 29 juin et qui avait été annulé en raison de la canicule). Un échange de billets aura lieu à l'auditorium du Perrier ce samedi 28 septembre de 14h à 17h et avant les représentations des 4 et 5 octobre. Les personnes qui souhaitent obtenir le remboursement doivent renvoyer leurs billets à Annemasse Danse 5 rue Paul-Bert à Annemasse (remboursement en retour en chèque).



Toujours un instant de grâce et de haut niveau. Photo Le DL/S.Pe.

ANNEMASSE

AGENDA

AUJOURD'HUI

Electrobox
Ondubground X Misc (Chilly Bump), Rhino, et panda dub, The Elephant, Human Pattern, Nioc-Mâm seront au rendez-vous.
À 21 h. Château Rouge.
04 50 43 24 24.
www.chateau-rouge.net

Dernière visite commentée Villa du Parc
Dernière visite commentée de l'exposition "Elle disait bonjour aux machines".
À 12 h 30. Villa du Parc.
04 50 38 84 61.
www.villaduparc.org

SAMEDI

Festival "Au rythme de ma rue"

AU CINÉMA

ANNEMASSE

CINÉ-ACTUEL

MJC Centre - 3 rue du 8 mai

Thalasso : ve. : 20h30.

Une fille facile : ve. : 14h, 18h.

SALEVÉ

5, rue Clos Fleury

Ad Astra : ve. : 21h30.

Inséparables : ve. : 21h30.

Le Dindon : ve. : 19h.

Rambo : Last Blood : (Int. -12 ans avec avertissement) ve. : 19h.

ARCHAMPS

PATHÉ ARCHAMPS

Technopole

Ad Astra : ve. : 14h10, 16h50, 19h35, 22h20 (IMAX) ve. : 13h05, 18h25, 21h05 (VO-IMAX) ve. : 15h45.

Au nom de la terre : ve. : 13h05, 15h20, 18h, 20h15, 22h30.

Ça : Chapitre 2 : (Int. -12 ans) ve. : 13h15, 16h40, 20h15.

Ceux qui travaillent : ve. : 12h50, 17h, 19h20.

Demain est à nous : ve. : 14h45, 17h40.

Deux moi : ve. : 15h, 17h20, 19h45, 22h10.

Downtown Abbey : ve. : 16h10, 19h, 21h55 (VO) ve. : 13h30.

ANNEMASSE

Les messes dans l'agglomération

Paroisse Saint-Benoît-des-Nations.

Samedi : messe à 17h30 au Perrier. Dimanche : messe à 8h30 à Saint-André ; à Saint-Joseph, à 9h30 rentrée paroissiale avec enfants, jeunes et adultes, 11h30 messe avec bénédiction des cartables, 12h30 repas partagé ; à 18h messe à Vétraz-Monthoux.

Paroisse Saint-Mathieu-en-Genevois.

Samedi : messe à 18 h à Ville-la-Grand. Dimanche : messes à 9h30 à Gaillard et à 11h à Ambilly.

UTILE

DE GARDE

Pharmacie
Tél. 32 37 (serveur téléphonique).

Médecin
Composer le 15.

Gendarmerie
17.

Urgences du Léman

Tél. 04 50 49 15 15.

Hôpitaux

Centre Alpes Léman
Tél. 04 50 82 20 00 (Contamine). Hôpital privé Pays de Savoie. Tél. 04 50 83 43 43 (Annemasse). CH Annecy-Genevois. Tél. 04 50 49 65 65 (Saint-Julien).

ANNEMASSE AGGLO

Alors que le chantier bat son plein à la gare, coup de projecteur sur ce qui se trame de l'autre côté

ZAC Étoile : la mutation de la friche de l'hôpital se précise

Dans la ZAC Étoile-Annemasse-Genève, la partie visible de l'iceberg est bien identifiée par les habitants avec la nouvelle gare, les logements, l'hôtel, en construction. Mais la partie vers Ambilly, sur l'ancienne friche de l'hôpital, l'est moins. Pourtant, c'est là aussi que tout se joue.

Quand on pense à la ZAC Étoile-Annemasse-Genève et son nouveau éco-quartier qui se veut être demain la vitrine du cœur de l'agglomération, on pense d'emblée au secteur qui jouxte la gare d'Annemasse dont les premiers bâtiments sont sortis de terre. Mais dans cette ZAC immense de 19 hectares sous la coupe de l'Agglo, il y a aussi toute la partie du côté d'Ambilly, Ville-la-Grand. Celle dont on parle moins. Dans l'ombre forcément en ce moment des travaux du parvis sud de la gare avec l'arrivée imminente du Léman express. Mercredi soir, lors du conseil communautaire d'Annemasse Agglo, les élus ont voté des délibérations techniques, financières en lien avec l'aménageur, Bouygues Immobilier, qui peuvent paraître bien abstraites mais qui laissent quand même sentir que la mutation de la friche de l'hôpital se rapproche à grands pas.

« Le grand chamboulement c'est actuellement à la gare, mais demain, ce sera là-bas ! »

Techniquement, les élus ont voté le compte rendu annuel de l'aménageur. Ainsi qu'un autre document important : le "pacte politique" passé entre Annemasse Agglo et les trois villes concernées par la ZAC : Annemasse, Ambilly, et Ville-la-Grand. « Ces délibérations, à l'instar du pacte politique,



Voici en avant-première à quoi va ressembler la future place dite du Jura à Ambilly avec ses nouvelles constructions (logements, commerces, bureaux, etc.) et ses jeux d'eau. Cette future place se situera sur les terrains de l'ancien hôpital, le long de la rue du Jura, à proximité de la rue de la Fraternité. Visuel D & A architecte urbaniste

avaient besoin d'être actualisées pour nous permettre d'avancer dans la construction. D'ailleurs, les travaux ont déjà commencé rue de la Fraternité. Oui, le grand chamboulement actuel pour cette ZAC c'est la gare, mais demain, ce sera là-bas, sur la friche de l'ancien hôpital », nous a confiés Denis Maire, vice-président chargé de l'urbanisme. Cette partie nord de la ZAC s'étend de la Rotonde aux anciens terrains de l'hôpital, en passant par la rue de la Fraternité, jusqu'à la rue du Jura. Mais de quels aménagements parle-t-on exactement ?

« Cette partie va comprendre la construction de logements, commerces, bureaux, la réfection du terrain de football et du boulodrome, la reconstruction de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers), avec en parallèle la création d'un pôle de formation, ou encore d'un jardin ferroviaire », a énuméré Denis Maire. Et preuve que cela avance : les permis de construire pour

les logements sur les terrains de l'ancien hôpital sont en train d'être déposés. « Ces logements seront les premiers bâtiments à sortir de terre dans la transformation de cette friche. Les premiers sont attendus pour une livraison fin 2021, début 2022 », complète l'élu. Dans le même temps, le nouvel IFSI va être construit pour une ouverture à la rentrée 2022. Pour tout ce qui est équipements publics, stade, boulodrome et éventuellement un nouveau gymnase, l'Agglo mise davantage pour après 2025. Sachant que le contrat de la concession d'aménagement de la ZAC pour l'Agglo est valable quinze ans, et que trois années sont déjà passées, les élus ont encore douze ans pour faire éclore ce nouveau quartier dont le gros morceau reste encore à construire. Le chantier de la gare, serait-il de la rigolade à côté de ce qui se trame ? Réponse dans les cinq prochaines années..

Adélaïde SCHUTZ



Sur cette vue d'en haut, ce jeudi 26 septembre, on aperçoit le boulodrome (qui va être démolé puis reconstruit) avec derrière, les terrains de l'ancien hôpital. Photo Le DL/A.S.

LE CHIFFRE

16

Sur les 19 hectares de la ZAC Étoile-Annemasse-Genève (comprenant le parvis sud de la nouvelle gare actuellement en travaux), 16 hectares se situent au nord de la ZAC, autour des anciens terrains de l'hôpital, côté donc Ambilly et Ville-la-Grand.

Pacte politique

Annemasse Agglo a créé la ZAC Étoile en 2014 pour laquelle elle possède 95 % du foncier. Elle a mandaté un aménageur, Bouygues immobilier, pour qu'il rachète le foncier afin de vendre des lots à des promoteurs, tout en respectant un cahier des charges précis. Et pour organiser cette ZAC, sa gouvernance, les élus ont créé un pacte politique qui lie Annemasse Agglo avec Annemasse, Ambilly, et Ville-la-Grand. « Le but est de travailler en toute transparence. Pour chaque projet, construction sur la ZAC, les trois communes sont consultées », indique Denis Maire. Les quatre collectivités sont aussi liées financièrement. C'est le pacte de solidarité au cas où la ZAC serait déficitaire.

Restaurant

PACIFIC

Grillades, wok & fruits de mer

Buffet à volonté

Grand buffet à volonté

Cuisine au grill - Wok et sushis

Plateaux de crustacés

Fruits de mer - Sushis

Plus de 200 places assises pour un rendez-vous culinaire près de Genève sans limite...

ZAC de la Châtelaine - 9, rue René Cassin - GAILLARD

Ouvert 7j/7 du lundi au dimanche : 11 h 45 - 14 h 45 / 18 h 45 - 23 h 00

le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :
Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook
Le Dauphiné Libéré



Twitter
@LeDLHauteSavoie

POUR NOUS JOINDRE :

Bâtiment Étoile du Sud, 13 avenue Émile-Zola 74100 Annemasse
Pour contacter la rédaction : 04 50 92 52 52 ldlredannemasse@ledauphine.com
Pour contacter la publicité : 04 50 92 52 52 ldlannemasse@ledauphine.com
Télécopie rédaction : 04 50 84 24 10 Télécopie publicité : 04 50 84 24 15